

Fondation lausannoise
d'aide par le travail
F.L.A.T.

A hand is shown placing a wooden block with a silhouette of a person walking on top of a stack of wooden blocks. The blocks are arranged in a staircase-like pattern, with the stack on the right being taller than the one on the left. The background is a bright, slightly blurred outdoor scene.

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**

Origine et but de la Fondation

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (ci-après : F.L.A.T.) a été créée en 1978, suite à l'introduction au niveau fédéral, en 1976, de l'assurance chômage obligatoire pour tous les salariés. La Fondation est un organisme juridiquement indépendant dont la gestion administrative est assurée par la Direction des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne. Le fonds est géré par le Conseil de Fondation.

Selon ses statuts (modifiés en 2012), la Fondation est ouverte aux personnes dont le domicile principal se trouve sur le territoire de la Commune de Lausanne et qui sont en possession d'un permis de séjour valable et non provisoire.

« La Fondation a principalement pour but de venir en aide, directement ou indirectement, à des personnes ayant des difficultés à se procurer du travail et aux personnes en formation, mais aussi à celles qui ont déjà un travail; elle peut intervenir notamment en aidant au financement d'une formation, d'un perfectionnement, de matériel professionnel ou d'autres dépenses liées spécifiquement à l'exercice d'une profession, à l'exclusion des frais d'entretien et de fonctionnement, en faveur d'institutions qui organisent des cours de perfectionnement ou de recyclage, ainsi que de celles qui offrent des occasions de travail ou d'occupation à des personnes ayant besoin d'aide.

Subsidiairement, la Fondation peut aussi accorder des aides financières à des institutions éminemment sociales ayant pour mission d'améliorer l'existence de personnes en difficulté, par exemple en raison d'un manque de travail.

En règle générale, la Fondation ne se substitue pas aux interventions des assurances sociales cantonales ou fédérales, à celles d'autres fonds ou à celles de la famille. L'aide de la F.L.A.T. revêt un caractère subsidiaire.»

Le capital initial de la Fondation s'élevait à Frs 3'404'595.-. Ce capital a été entamé sans que cela n'enfreigne les statuts de la Fondation. Les détails se trouvent à la fin de ce rapport.

Le siège de la Fondation est à Lausanne.

Evénements importants de l'année

Deux départs ont marqué l'année 2017 en ce qui concerne la composition du Conseil de Fondation:

Monsieur Ralph Inderbitzin, chef de l'Office Régional de Placement de Lausanne, et Monsieur Julius Jancik, chef de Centre de l'Orientation Scolaire Professionnelle de Lausanne, ont quitté la F.L.A.T. pour profiter pleinement de leur retraite. Ces derniers ont été chaleureusement remerciés de leur travail et de leur implication au sein de la Fondation. Leurs vacances ont été proposées à leurs successeurs, soit respectivement Monsieur Pierre Zeender et Madame Alexandra Petrovitch-Njegoch, à qui les membres ont souhaité la bienvenue.

Quant aux questionnements propres à la politique de la Fondation, les membres ont dû préciser le champ d'intervention de celle-ci dans le financement de formation en collaboration avec la fondation Fonpro. Un consensus a finalement été trouvé, afin que la F.L.A.T. puisse continuer à soutenir financièrement, en amont, des projets de personnes effectuant des brevets fédéraux. Nous tenons à remercier principalement la secrétaire de Fonpro, Mme Nathalie Bernheim, de sa compréhension et collaboration en vue de trouver une solution adéquate tenant compte des fonctionnements propres aux deux fondations.

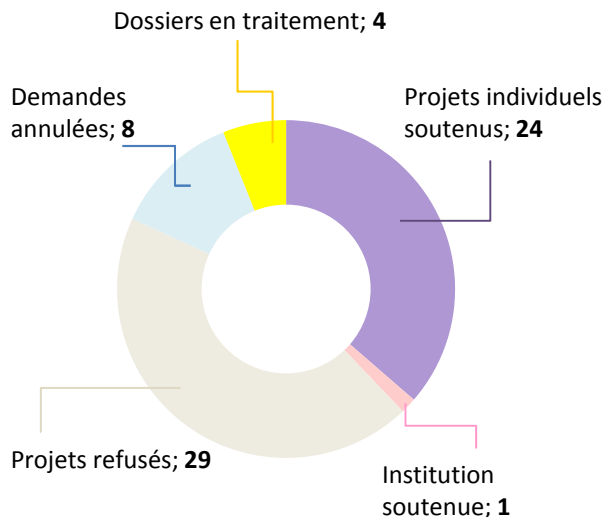
Durant cette année 2017, le secrétariat a entrepris, suite à un avis de droit délivré par le Service juridique de la Ville de Lausanne, un grand travail de clarification comptable, débouchant ainsi sur de nombreuses défalcations de dossiers débiteurs. Ce procédé avait, de plus, pour but de répondre à une demande du Service de la révision qui préconisait une épuration des créances qualifiées d'irrécupérables. Concernant toujours le domaine de la comptabilité, les membres ont décidé, pour l'exercice comptable 2017, de confier le mandat de révision à la Fiduciaire Hervest, en raison d'une modification de la lettre de mission du Contrôle de la Ville de Lausanne. Nous profitons de remercier encore une fois le Contrôle de la Ville pour l'accomplissement de sa tâche durant ces nombreuses années et espérons que la collaboration avec la nouvelle fiduciaire sera prolifique.

La question de l'archivage des dossiers physiques a également été au centre des préoccupations du secrétariat, et des démarches, initiées il y a quelques années auprès des Archives de la Ville de Lausanne, sont sur le point d'aboutir. Une convention doit encore être établie et approuvée par les deux parties pour clore cette question.

Enfin, l'année 2017 a également été marquée par deux tristes nouvelles. Nous avons appris le décès de Madame Anula Rewkiewicz de Morsier, ancienne Responsable de la Fondation, ainsi que celui de Monsieur Gérald Durussel, ancien membre du Conseil. Le secrétariat ainsi que tous les membres du Conseil restent en pensée avec les familles et les proches de ces deux personnes, dévouées à la Fondation pendant de très nombreuses années.

Mayssam Sibäi

Projets soutenus ou refusés



Cette année, la Fondation a été légèrement moins sollicitée que l'année précédente, puisque 199 personnes se sont adressées à elle (contre 216 en 2016) et 66 dossiers (contre 76 en 2016) ont été traités par les membres de la Commission de présélection.

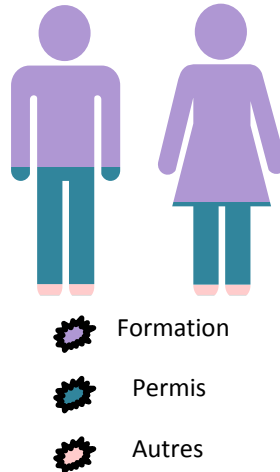
Sur ces 66 demandes, 4 sont considérées comme « en traitement », car elles ont été examinées par les membres de la Commission de présélection à la fin de l'année 2017 et une décision par les membres du Bureau et/ou Conseil a été rendue dans le courant de l'année 2018.

Les membres ont décidé de soutenir 24 projets individuels ainsi que celui du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse. Un peu plus de 43% des demandes ont été refusées pour des raisons diverses, à l'issue d'un examen approfondi de chaque dossier. Enfin, 8 demandes ont été annulées, certaines personnes ayant retiré leurs requêtes ou n'ayant pas donné de suite.

Nature des demandes déposées par genre

HOMMES

Les demandes relatives aux permis de conduire, bien que toujours importantes ne sont plus majoritaires comme ce fût le cas en 2016. Elles sont, en 2017, au nombre de 12, dont 1 pour un permis remorque, 1 pour un permis poids-lourds et 2 pour des certificats de capacité OACP (carte de qualification pour tout chauffeur professionnel). Les demandes de formation ont quant à elles presque doublé, passant de 9 en 2016 à 17 en 2017. Sous la catégorie « Autres », nous trouvons une demande d'activité indépendante de mécanicien automobile.

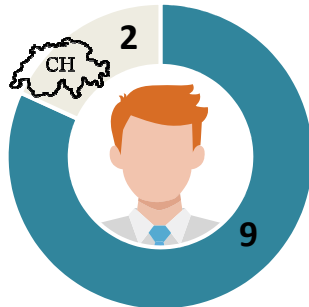


FEMMES

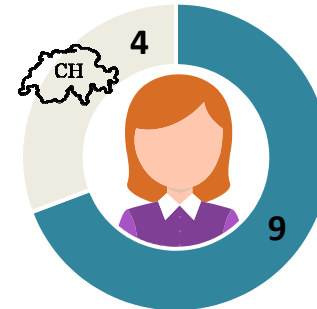
La nature des demandes des femmes reste similaire à celle de l'année 2016, à savoir qu'elle porte principalement sur les formations, au nombre de 21 en 2017. Les permis de conduire ordinaires, sont quant à eux, en légère augmentation, puisque nous en relevons 8 pour cette année (contre 6 en 2016). La même constatation est à faire concernant les demandes liées à une activité indépendante. Une seule a été déposée en 2017 afin d'exercer dans le domaine de la coiffure.

Nationalité et genre des bénéficiaires

HOMMES



FEMMES



En 2017, la Fondation a soutenu 24 projets professionnels (contre 40 en 2016), dont 13 proviennent de la gent féminine. Les bénéficiaires, hommes ou femmes, sont majoritairement d'origine étrangère, mais une distinction apparaît quant au niveau de formation. En effet, les bénéficiaires masculins sont plus de 63% à être titulaires d'une formation étrangère, contre 23% pour les femmes. Plus de 38% de ces dernières possèdent déjà une formation suisse reconnue.

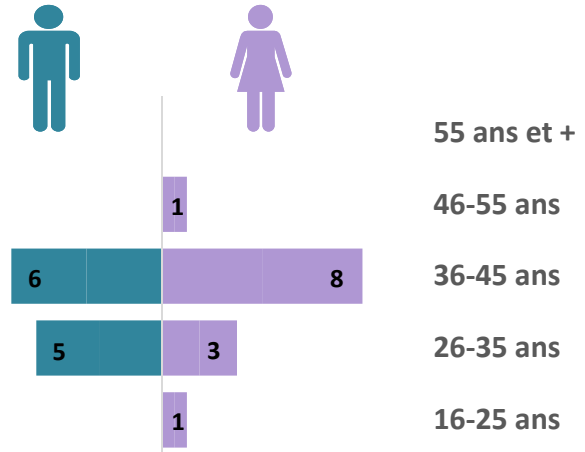
Catégorie d'âge des bénéficiaires



Comme le montre le graphique ci-contre, il existe peu de différences concernant les catégories d'âge des bénéficiaires.

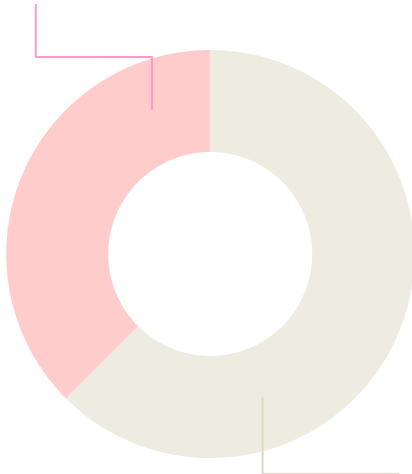
Les demandes masculines ou féminines émanent de personnes ayant majoritairement entre 26 et 45 ans. Ce constat n'est pas étonnant, car c'est dans cette catégorie d'âge que nous retrouvons un plus grand nombre de personnes effectuant soit des formations longues ou continues, soit des réorientations professionnelles.

Les bénéficiaires âgés de plus de 55 ans, d'une manière générale très rares, sont inexistantes pour cette année 2017.



Nature des aides allouées

Permis ordinaires; 9

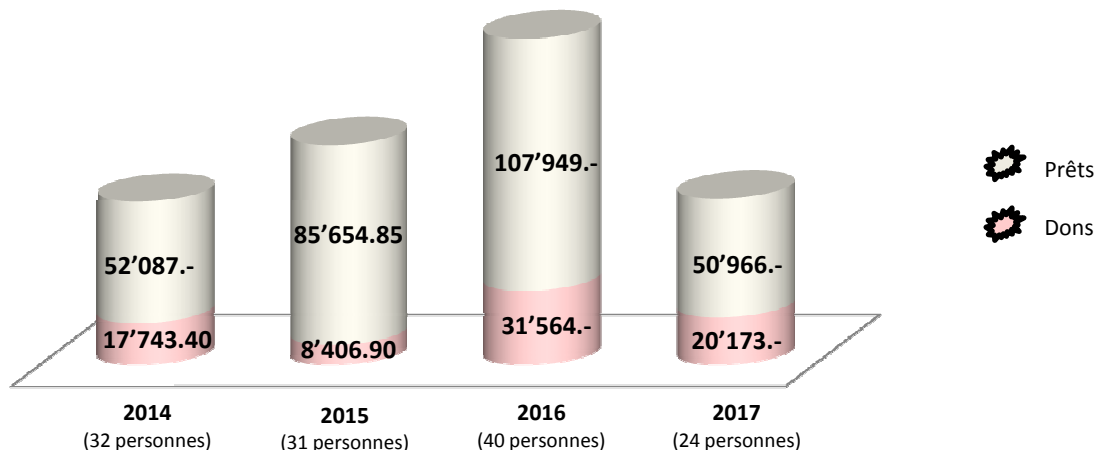


Formations; 15

Ce graphique représente bien la dualité à laquelle sont confrontés les membres de la Fondation. Ceux-ci soutiennent, depuis de nombreuses années, le financement de permis de conduire, en raison du fait que, bien souvent, la mobilité peut représenter un frein certain à l'insertion professionnelle. Cette année, les projets professionnels pour lesquels une aide a été allouée, étaient soit des demandes de formation, soit des demandes de permis de conduire ordinaires.

Cette année, les requêtes concernant des permis de conduire professionnels (permis taxi, poids-lourds ou OACP) ont toutes été refusées. Il en va de même concernant les 2 projets professionnels inhérents à une activité indépendante, en raison du peu fondé de réussite du projet, l'aboutissement visé étant une réinsertion professionnelle durable.

Montant des aides octroyées



Afin de soutenir les 24 personnes et leur projet professionnel, les membres ont alloué, en 2017, un montant de Frs 71'139.-, dont environ 70% sous forme de prêts et 30% sous forme de dons. Les sommes octroyées varient de Frs 830.- à Frs 6'990.-, selon les besoins de la personne, compte tenu de son projet professionnel. Il convient de relever que ce sont les membres du Conseil qui décident de la forme de l'aide allouée en fonction du projet de réinsertion ainsi que de la situation financière et familiale des bénéficiaires. Le fonds de la F.L.A.T. n'étant pas renfloué, les membres optent souvent pour la forme du prêt sans intérêt.

Bilan et compte de résultat

BILAN (au 31 décembre)

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
Disponible à court terme	959'968.30	984'740.94	Capitaux étrangers à court terme	3'718.05	2'510.00
PostFinance	119'499.31	134'841.85	Fournisseurs	10.00	0.00
Commune de Lausanne, compte courant	835'505.14	847'395.89	Passifs transitoires	3'708.05	2'510.00
Actifs transitoires	4'963.85	2'503.20			
Disponible à moyen/long terme	1'068'405.55	1'075'364.95	Capitaux propres	2'024'655.80	2'057'595.89
Débiteurs	74'657.60	93'531.90	Capital, solde au 1 ^{er} janvier	2'057'595.89	2'091'829.32
Prêts :			Excédent de dépenses / produits de l'exercice	- 32'940.09	- 34'233.43
- à des particuliers	129'397.95	143'733.05			
- sous forme de garantie de loyer	28'000.00	28'000.00			
Provision pour pertes sur créances	- 163'300.00	- 189'900.00			
Commune de Lausanne, placement	1'000'000.00	1'000'000.00			
	2'028'373.85	2'060'105.89		2'028'373.85	2'060'105.89

Engagements, soit : Dons et prêts octroyés mais pas versés 98'257.10 114'486.50

COMPTE DE RESULTAT (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

CHARGES	2017	2016	PRODUITS	2017	2016
Versement aux institutions	2'500.00	2'500.00	Prélèvement à la provision pour pertes sur créances	39'825.25	0.00
Aides individuelles	20'499.20	29'765.85	Produits financiers	7'502.85	10'863.20
Dons sous forme d'abandon de créances	0.00	1'270.00	Produits extraordinaires	881.25	395.00
Pertes sur créances	39'825.25	0.00			
Attribution à la provision pour pertes sur créances	13'225.25	8'300.00			
Charges financières	5'099.74	3'655.78			
Excédent de dépenses / produits de l'exercice	- 32'940.09	- 34'233.43			
	48'209.35	11'258.20		48'209.35	11'258.20

Les membres au 31 décembre 2017

Membres du Conseil et du Bureau

Président	M. Oscar Tosato * : Conseiller municipal, Directeur des sports et de la cohésion sociale	
Vice-présidente	Mme Martine Fiora-Guttman*	
Membres	M. Maurizio Colella Mme Monique Cosandey * Mme Adozinda Da Silva Mme Hélène Druey M. Gianfranco Gazzola	Mme Marianne Jaccard * Mme Laura Manzoni Mme Alexandra Petrovitch-Njegoch M. André Richard M. Pierre Zeender *

* également membres du Bureau

Membres de la Commission de présélection

Membres	M. Michel Cambrosio Redmer : Chef de service, Service du travail M. Pierre Zeender : Chef de l'Office régional de placement, Service du travail
Suppléants	M. Olivier Savary : Adjoint au Chef de service, Service du travail M. Steffan Thomas : Adjoint au Chef de l'Office régional de placement, Service du travail

Secrétariat et coordonnées

Responsable de la F.L.A.T.

Mme Mayssam Sibai

Secrétaire-comptable

Mme Nathalie Schär

Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.)

Place de la Riponne 10

Case postale 5032

1002 Lausanne

021 315 71 28

flat@lausanne.ch

www.lausanne.ch/flat